

III. VOLUME DU TRAVAIL

Afin de donner une idée du travail auquel le SIR doit faire face, voici le nombre des demandes qui lui sont parvenues annuellement depuis 1951, date à laquelle la statistique du travail fut introduite :

1951	:	52 000	1959	:	126 000
1952	:	53 000	1960	:	115 000
1953	:	67 000	1961	:	129 000
1954	:	103 000	1962	:	155 000
1955	:	138 000	1963	:	101 000
1956	:	158 000	1964	:	198 000
1957	:	204 000	1965	:	130 000
1958	:	155 000			

Total : environ 1,9 million

Bien entendu, le SIR établit également des statistiques pour chacune de ses activités dont les variations sont régulièrement observées. On tente d'estimer les développements éventuels des différents secteurs de travail selon les renseignements fournis par les autorités qui ont recours au SIR, selon l'évolution de la législation ou sur la base d'autres informations. Bien que tous les facteurs connus soient pris en considération, les estimations du volume du travail - même celles qui sont faites pour l'avenir immédiat - se sont révélées le plus souvent inexactes. Toutefois, l'expérience a prouvé que la mise en train des programmes de travail est plus lente que les demandeurs ne l'imaginent, que le nombre des demandes dépasse toujours le chiffre prévu en raison des cas non fondés qu'il faut également examiner et que les autorités compétentes ont besoin de beaucoup plus de temps que prévu pour l'enregistrement et le traitement de ces demandes.

Toutefois, il ressort clairement des statistiques annuelles que 20 ans encore après la fin de la guerre le public a toujours recours au SIR pour l'obtention d'informations. Une régression temporaire des demandes reçues, comme celle de 1963, ne signifie pas que la mise à contribution du SIR soit entrée dans sa phase finale.

IV. METHODES DE TRAVAIL PARTICULIERES AU SIR

L'exploitation de ses documents pose parfois au SIR des difficultés que d'autres services de recherches ne rencontrent peut-être pas. C'est la raison pour laquelle celles-ci méritent d'être signalées, de même que les méthodes qui sont appliquées pour les résoudre.

Les documents de la Commission de la République de France, en ce qui concerne les élections de 1912, ont été publiés par le Sénat. Ces documents sont très intéressants et donnent une idée exacte de la situation politique de ce moment. On y voit notamment les débats qui ont eu lieu à propos de la candidature de M. Poincaré.

Il est intéressant de noter que ces documents ont été publiés en même temps que ceux de la Commission de la République de France. Cela permet de comparer les deux versions de l'histoire et de voir comment les faits ont été présentés par les différents acteurs de la scène politique.

Les documents de la Commission de la République de France, en ce qui concerne les élections de 1912, ont été publiés par le Sénat. Ces documents sont très intéressants et donnent une idée exacte de la situation politique de ce moment. On y voit notamment les débats qui ont eu lieu à propos de la candidature de M. Poincaré.

Il est intéressant de noter que ces documents ont été publiés en même temps que ceux de la Commission de la République de France. Cela permet de comparer les deux versions de l'histoire et de voir comment les faits ont été présentés par les différents acteurs de la scène politique.

Etablissement de l'origine des documents et examen de leur contenu

Lorsque, trois ans après la fin des hostilités, les documents de CC arrivèrent au SIR, ils se trouvaient, du fait de leur passage entre de nombreuses mains, en complet désordre. Cela nécessita un long travail de reclassement. Il n'est pas toujours possible de reconnaître à première vue l'origine d'un document de CC, ni sa signification. Seule la comparaison avec d'autres documents connus ou le contrôle dans le fichier central des noms rencontrés permet de faire la lumière sur l'origine et le contenu du document.

Des désignations et des abréviations peu claires étaient fréquemment employées à dessein dans les CC et leur signification n'a pu être établie qu'après des recherches approfondies. C'est ainsi que les lettres "NN" (Nacht und Nebel = nuit et brouillard) désignaient le sort réservé à des personnes arrêtées dans les pays d'Europe occidentale sous l'inculpation d'appartenance à un mouvement de résistance. Les parents de ces personnes arrêtées ne devaient pas être renseignés sur le sort qui leur était réservé et celles-ci ne devaient plus quitter vivantes les camps de concentration. La signification de certains autres mots de couverture n'a pu être encore établie jusqu'à ce jour.

Certaines désignations étaient abrégées de façon très libre. Ainsi certains documents d'infirmierie d'un CC portent les abréviations "M", "MS", "MVS", "MVSt". Celles-ci restèrent longtemps une énigme. C'est un cas individuel qui en a fourni la solution : parmi les divers documents se référant à un détenu et portant ces abréviations il s'en est trouvé un donnant le texte en toutes lettres : "Malaria-Versuchsstation" (station expérimentale de la malaria). Cette déduction a été confirmée plus tard par un ancien détenu qui était médecin dans cette section de l'infirmierie. Il s'agissait d'une section dans laquelle des détenus contaminés artificiellement étaient soumis à des expériences pseudo-médicales ayant pour but d'établir l'efficacité des médicaments contre la malaria. Cette indication est extrêmement importante lorsqu'il s'agit de prouver le bien-fondé d'une demande d'indemnisation présentée par des personnes qui ont été victimes de ces expériences.

L'identification des documents de CC nouvellement acquis occasionne aujourd'hui moins de difficultés au SIR en raison de son expérience et aussi de l'abondance de ses archives.

Seul le traitement de nombreux cas individuels permet de se rendre compte si les inscriptions faites sur les documents correspondent toujours aux faits. Lorsqu'en traitant une demande on constate des discordances, voire des contradictions avec un document, une notice d'avertissement y est jointe, au cas où l'on en aurait encore besoin pour d'autres demandes. Si de telles indications négatives se multiplient - ce qui est heureusement fort rare - le document en question n'est plus utilisé comme source de renseigne-

II. VOLUME OF TRADE

Table 1 shows the volume of trade in the European area, and the volume of trade in the rest of the world, for the years 1951 to 1957. The volume of trade in the European area is shown in the left-hand column, and the volume of trade in the rest of the world is shown in the right-hand column. The total volume of trade is shown in the middle column.

Year	Volume of Trade in the European Area (Millions of Dollars)	Volume of Trade in the Rest of the World (Millions of Dollars)	Total Volume of Trade (Millions of Dollars)
1951	120,000	100,000	220,000
1952	125,000	105,000	230,000
1953	130,000	110,000	240,000
1954	135,000	115,000	250,000
1955	140,000	120,000	260,000
1956	145,000	125,000	270,000
1957	150,000	130,000	280,000

Table 1. Volume of Trade in the European Area and the Rest of the World, 1951-1957.

The volume of trade in the European area has increased steadily since 1951, and is expected to continue to increase in the future. This is due to a number of factors, including the growth of the European economy, the expansion of trade relations between European countries, and the increasing demand for European goods and services. The volume of trade in the rest of the world has also increased, but at a slower rate than trade in the European area. This is due to a number of factors, including the slower growth of the world economy, the expansion of trade relations between European countries and other parts of the world, and the increasing demand for European goods and services in other parts of the world.

The total volume of trade has increased steadily since 1951, and is expected to continue to increase in the future. This is due to the growth of the world economy, the expansion of trade relations between European countries and other parts of the world, and the increasing demand for European goods and services in other parts of the world.

III. TRADE POLICIES AND AGREEMENTS

The European countries have entered into a number of trade agreements and policies since 1951. These include the European Coal and Steel Community, the European Economic Community, and the European Free Trade Association. These agreements and policies have led to a significant increase in trade between European countries, and have also led to an increase in trade between European countries and other parts of the world.

ments, ou bien l'indication douteuse est mentionnée comme telle dans la réponse du SIR : c'est ainsi qu'un certain nombre de fiches établies par la "Schreibstube" du CC de Dachau portent la mention, apposée au moyen d'un tampon : "Delivered in the camp by US Army" ou "Delivered In Out Detail by US Army". Cette annotation ne signifie pas avec certitude que l'intéressé a été libéré dans le camp ou dans un commando par les troupes américaines. Il a été constaté que le tampon en question avait été apposé, au moment de la libération, sur la totalité des fiches établies par la "Schreibstube" du CC de Dachau, c'est-à-dire même sur les fiches des détenus qui venaient de mourir, d'être transférés dans un autre camp ou qui avaient été licenciés peu de jours avant. Cela est dû au fait qu'à la libération on n'avait pas encore remarqué que les décès qui avaient eu lieu au cours des dernières semaines au camp et dans les commandos n'avaient pas été enregistrés correctement ni communiqués à la "Schreibstube". Lorsque, en traitant un cas, on ne trouve pas d'indication relative au sort ultérieur de l'intéressé après la libération, les annotations sous forme du tampon précité ne sont mentionnées dans la réponse qu'à titre de remarque.

Identification des personnes d'après les documents

Une tâche plus ardue que celle qui vient d'être exposée résulte du fait que la personne recherchée est parfois difficilement identifiable dans les archives ou sans certitude absolue. Les indications personnelles consignées de façon incomplète, les erreurs d'inscription dues aux difficultés linguistiques qui surgissaient entre la personne préposée à l'enregistrement et celle qui était enregistrée, les fausses indications, volontaires ou non, peuvent en être la cause. Ces difficultés s'accroissent encore lorsque les demandeurs fournissent des indications incomplètes ou involontairement inexactes.

Noms de famille

Le système de classement alphabétique-phonétique adopté pour le fichier central a déjà été mentionné. Il convient toutefois de donner quelques explications supplémentaires à ce sujet. Il s'agit d'un système empirique, constamment perfectionné grâce à l'expérience acquise. Les noms de famille allemands et romans ne présentent pas de difficultés particulières. Lorsqu'il s'agit de noms de famille très répandus tels que MEIER, les équivalents phonétiques MEYER, MAIER, MAYER, etc., sont naturellement classés ensemble.

Les noms slaves et juifs orientaux plus nombreux (plus de 60%) doivent être traités d'une façon spéciale. Les syllabes telles que cak, csak et tzak sont classées uniformément sous la forme phonétique allemande tschak. Les noms slaves présentant les voyelles e, i, y, ü, o et u sont également réunis. C'est ainsi qu'une personne s'appelant SZCEPANSKIEVICZ - nom polonais qui peut s'écrire de 480 manières différentes - ne pourrait guère être identifiée au fichier central sans l'application du système phonétique (cf. annexe No 5).

Prénoms

Les prénoms en langue étrangère figurent souvent dans les documents du SIR sous la forme allemande. Lorsque le porteur du nom change de lieu de résidence ou que son lieu de résidence a été annexé à un autre pays à la suite d'une délimitation nouvelle des frontières politiques, le prénom est bien souvent traduit dans la nouvelle langue du pays. A la suite de déplacements de frontières, la traduction du prénom et même du nom de famille a été parfois obligatoire. Les prénoms juifs sont indiqués soit sous leur forme hébraïque, yiddish ou dans la langue du pays de résidence soit, sous la forme de prénoms non-juifs couramment usités dans le pays. Ainsi le prénom Moïse peut devenir Mojsche, Moszeh, Moszko, Mowsza ou Moritz, Maurice, Mieczyslaw et même Max. C'est pourquoi le SIR a constitué un fichier de prénoms équivalents, comprenant près de 25'000 formes de prénoms. Des prénoms très répandus tels que Jean apparaissent au SIR sous 191 formes. Ce fichier est constamment complété par des exemples tirés de la pratique. Dans les réponses que donne le SIR, l'équivalence des prénoms est toujours indiquée si ceux-ci figurent sous des formes différentes dans les documents et dans les demandes (p. ex. : Moïse = Max).

Date de naissance

Pour les personnes de certaines régions de l'Europe, cette indication n'est pas toujours exacte. Cela ne tient pas tant aux différences entre les calendriers grégorien, julien et israélite-lunaire, mais au fait que certains groupes ethniques n'attachent aucune importance à l'exactitude du jour, du mois ou même de l'année de la naissance.

En outre, il faut tenir compte des déclarations inexactes que les personnes qui étaient enregistrées firent parfois pour des raisons évidentes : en effet, selon les circonstances, celles-ci se vieillissaient ou se rajeunissaient soit, dans les CC, afin de pouvoir faire encore partie des personnes aptes au travail et échapper ainsi à l'extermination, soit, après la guerre, pour pouvoir émigrer plus facilement. Dans divers documents, seuls l'année de naissance ou l'âge sont indiqués.

Lieu de naissance

Par suite des différences linguistiques qui s'élevaient entre la personne préposée à l'enregistrement et celle qui était enregistrée, les noms de lieu ont subi des déformations qui les rendent souvent incompréhensibles. Parfois c'est le nom de la grande ville la plus proche ou la province qui a été indiqué à la place du lieu de naissance. Il est donc fréquemment nécessaire de vérifier et de rectifier cette indication à l'aide de cartes géographiques et de registres de localités. L'expérience a montré que l'indication du dernier lieu de domicile avant l'arrestation est le moyen d'identification le plus sûr.

Les indications courantes (nom, prénom, lieu et date de naissance) relatives à la personne n'étant pas toujours suffisantes, le SIR utilise, pour ses identifications, d'autres renseignements dont voici quelques-uns :

Les résultats de l'analyse de variance ont permis de constater que les différences de rendement entre les traitements sont significatives. Les données relatives à la production de matière sèche sont présentées dans le tableau ci-dessous. On observe que le traitement à base de foin de luzerne présente le plus haut rendement, suivi de celui à base de foin de trèfle. Les rendements sont nettement inférieurs pour les traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle comparés aux traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle.

Les résultats de l'analyse de variance ont permis de constater que les différences de rendement entre les traitements sont significatives. Les données relatives à la production de matière sèche sont présentées dans le tableau ci-dessous. On observe que le traitement à base de foin de luzerne présente le plus haut rendement, suivi de celui à base de foin de trèfle. Les rendements sont nettement inférieurs pour les traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle comparés aux traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle.

Les résultats de l'analyse de variance ont permis de constater que les différences de rendement entre les traitements sont significatives. Les données relatives à la production de matière sèche sont présentées dans le tableau ci-dessous. On observe que le traitement à base de foin de luzerne présente le plus haut rendement, suivi de celui à base de foin de trèfle. Les rendements sont nettement inférieurs pour les traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle comparés aux traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle.

Les résultats de l'analyse de variance ont permis de constater que les différences de rendement entre les traitements sont significatives. Les données relatives à la production de matière sèche sont présentées dans le tableau ci-dessous. On observe que le traitement à base de foin de luzerne présente le plus haut rendement, suivi de celui à base de foin de trèfle. Les rendements sont nettement inférieurs pour les traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle comparés aux traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle.

Les résultats de l'analyse de variance ont permis de constater que les différences de rendement entre les traitements sont significatives. Les données relatives à la production de matière sèche sont présentées dans le tableau ci-dessous. On observe que le traitement à base de foin de luzerne présente le plus haut rendement, suivi de celui à base de foin de trèfle. Les rendements sont nettement inférieurs pour les traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle comparés aux traitements à base de foin de luzerne et de foin de trèfle.

Numéros de détenus

Les numéros attribués aux détenus des CC sont extrêmement importants pour leur identification. Dans certains documents, le détenu figure d'ailleurs uniquement sous son numéro. Etant donné que le SIR n'est pas entré en possession des registres numériques qui ont certainement été établis à l'époque, il a reconstitué l'attribution des numéros sur la base des documents de CC en créant des fichiers numériques. Si un détenu dont le numéro est connu a utilisé lors de sa détention un pseudonyme dont souvent il ne se souvient plus, seul le fichier numérique permet d'établir son identité. C'est également grâce à ce fichier que l'on peut retrouver quelle erreur d'orthographe a été commise lors de l'enregistrement d'un nom.

Traitement de cas groupés par famille

Certains documents du SIR contiennent, outre les indications sur la personne intéressée, également des indications sur ses proches parents. Aussi, lorsque le SIR traite un cas, il s'efforce de consulter les documents se rapportant à tous les membres d'une même famille.

Pour procéder à l'identification d'une personne, il est nécessaire d'inclure dans cette vérification les prénoms du père et de la mère ainsi que le nom de jeune fille de celle-ci. C'est pour cette raison que les documents qui embrassent des groupes familiaux complets sont particulièrement précieux.

Les indications que l'on possède sur un membre d'une famille permettent de reconstituer par déduction le sort échu aux autres membres de la famille (cf. annexe No 4 : "Regroupement familial d'après les documents d'après-guerre"). Le lieu de naissance qu'indique le fils permet de déterminer où se trouvait à ce moment là sa mère (No 2) et indirectement aussi son père (No 1). Les renseignements contenus dans le dossier du grand-père (No 4) donnent l'indication du domicile de la grand-mère et ceci toujours avec le point de départ de la naissance de No 3 en 1946.

Examen de documents sous forme de listes

Le SIR détient un grand nombre de listes, par exemple des listes de convois de détenus. Chaque liste correspond à un convoi donné et comporte la date du départ et les noms des détenus déportés. Ces listes sont classées par ordre chronologique. Même si cette liste contient mille noms, elle est plus facile à consulter que le fichier de 20 millions de cartes. Elle réunit les noms des personnes qui, à un moment donné, ont subi un même sort. Si le demandeur indique la date et le lieu correspondant à une telle liste et que les recherches au fichier central ont été négatives, il y a bien des chances pour qu'un examen de cette liste soit fructueux.

Voici deux exemples :

- Selon les données d'une demande, un certain FELLER Gustav, né le 25.10.1903, est arrivé un certain jour à Buchenwald. Les recherches au

THE STATE OF TEXAS

I, the undersigned, County Clerk of the County of ... State of Texas, do hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears on file in my office.

TESTIMONY

Given under my hand and the seal of said County at the City of ... this ... day of ... 1907.

Witness my hand and the seal of said County at the City of ... this ... day of ... 1907.

Attest my hand and the seal of said County at the City of ... this ... day of ... 1907.

Attest my hand and the seal of said County at the City of ... this ... day of ... 1907.

Attest my hand and the seal of said County at the City of ... this ... day of ... 1907.

fichier central sont négatives. Dans la liste de transfèrement pour ce camp, on trouve un certain TRELLER Gustav, né le 25.10.1903. Grâce à la similitude des prénoms et dates de naissance il a été possible d'identifier la personne recherchée.

- Selon les données d'une demande, une certaine LIPNIK, Berta, née le 25.2.1898 se serait trouvée au mois de mai 1947 au camp de DP de Landsberg. Les recherches dans le fichier central sont négatives. Sur les listes du camp de DP de Landsberg apparaît une certaine SCHÜTZ, Berta, née le 25.2.1898. Après échange de correspondance avec le demandeur le SIR apprend que SCHÜTZ est bien le nom de jeune fille de cette personne qui a oublié d'indiquer dans sa demande qu'elle ne s'est mariée qu'en 1948.

V. CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXPLOITATION DES DOCUMENTS

Documents de CC

Le SIR étudie les documents dont il dispose pour en extraire les informations utiles aux victimes de la déportation. On ne saurait, sans déborder du cadre de cet exposé sur l'activité du SIR, s'étendre sur le tragique destin des déportés dont témoignent les documents concentrationnaires.

L'enregistrement des détenus de CC se faisait apparemment selon des règles uniformes. Le SIR ne connaît toutefois qu'une partie des ordonnances qui ont trait à cette question. Pour autant qu'il est possible de le constater d'après les documents existants, la précision et la qualité des indications différaient d'un CC à l'autre. Malgré cela, les pièces réunies dans cette section des archives se sont révélées comme étant celles auxquelles on pouvait le mieux se fier.

C'est uniquement pour des raisons de sécurité que les détenus des CC furent enregistrés avec autant de précision. Les ordres selon lesquels tous les documents concernant les CC devaient être détruits à l'approche des troupes alliées démontrent qu'il n'était pas prévu de les conserver. On peut donc s'estimer heureux de disposer de cette volumineuse documentation en dépit des ordres précités.

Documents du temps de guerre

Comme on l'a vu, il s'agit d'extraits établis après la guerre d'après les documents originaux du temps de guerre, colligés localement et classés selon les critères géographiques. Beaucoup de ces dossiers ne contiennent que l'indication du nom, prénom et nationalité. L'indication de la nationalité est souvent peu sûre.